

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINT JULIEN DE PEYROLAS

Délibération

2026-06-43

Nombre de Membres

En exercice	Présents	Votants
19	15	18

Date de la Convocation

01/06/2026

L'an deux mille vingt-six et le cinq juin à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence de :

M. SALAU Claude Maire,

Présents : Mrs et Mme, FLORENSON Fabien, LEROUX Aurélie, ROLLET Franck, EYMARD Françoise, PIQUERAS MARTINEZ José, BUYCK Marie-France, GEROSA-UDYCZ Isabelle, LAROZAS Daniel, TACCIA Stephen, DESPALLES Brigitte, MUCHA Jean-Philippe, EULA Patricia, GASQ Stéphanie, CAVALIER Grégory.

Absent(s): Mme WU-ROLLIN Florence

Excusé(s) : M. ALBINI Simon, M. BOULOGNE Damien, M. PRIORON Hervé

Pouvoir (s) : M. ALBINI Simon donne procuration à M. PIQUERAS-MARTINEZ José
M. BOULOGNE Damien donne procuration à Mme LEROUX Aurélie
M. PRIORON Hervé donne procuration à M. CAVALIER Grégory

A été nommé(e) secrétaire : Mme BUYCK Marie-France

DECISION MODIFICATIVE N°1
DU BUDGET COMMUNAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1611-4, L.2121-29, L.2311-7, Monsieur le Maire expose la décision modificative comme suit concernant le Budget communal de la M57.

Pour le chapitre 041, les frais d'études, une fois l'investissement réalisé doit être transféré sur le compte à l'investissement concerné.

Pour le report d'excédent, une erreur s'est produite dans le report d'investissement imputé à tort sur le compte 1068 au lieu de 001.

Chapitre	Compte	DEPENSES		RECETTES	
		+	-	+	-
041	2131		1282.16		
041	2151		162.06		
041	203			1444.22	
TOTAL			1444.22	1444.22	
	001			38417.67	
	1068			-38417.67	

A l'unanimité des membres présents.

Certifie que la présente délibération a été :

Publiée le 08/06/2026

Transmise au représentant de l'Etat le 08/06/2026

Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 030-213002736-20260608-2026_06_43-DE

Le Maire
Claude SALAN

